



TROPHÉE MEILLEUR BUTEUR COUPE DES LANDES Règlement applicable

1. CONTEXTE DE LA COMPÉTITION

Le District des Landes de football organise, chaque saison, une épreuve appelée Coupe des Landes.

La Coupe des Landes est organisée par le Pôle des Activités Sportives

La Coupe des Landes est ouverte aux clubs :

- Régulièrement affiliés à la Fédération Française de Football
- À jour de leurs cotisations
- Non suspendus

La Coupe des Landes est exclusivement réservée aux équipes premières des clubs évoluant en District ou en Ligue Nouvelle Aquitaine jusqu'au Régional 1 inclus. Pour les clubs opérant dans les championnats nationaux, seule l'équipe réserve peut participer à la Coupe des Landes.

La Coupe des Landes se dispute par élimination. Elle se décompose en matches éliminatoires et en matches de compétition propre.

La compétition propre débute en 1/16e de finale.

Les différentes catégories d'exempts des tours éliminatoires sont décidées, chaque saison, par le Pôle des Activités Sportives suivant les impératifs du calendrier, le nombre d'engagés, les qualifications en Coupe de France, en Coupe de la Région, etc.


Les matches éliminatoires sont ordonnancés par tirage au sort.

Les équipes opérant en Ligue de Football Nouvelle Aquitaine rentrent directement en compétition propre.

Dans le cadre de cette compétition, le District des Landes de Football met en place un trophée de meilleur buteur pour la saison 2024-2025.

2. ORGANISATION

Le classement officiel des buteurs de la Coupe des Landes s'appuie sur le règlement suivant :

- 
- Ce trophée récompense le joueur ayant inscrit le plus de buts durant l'ensemble des matchs de la Coupe des Landes de Football. Son but est de promouvoir l'esprit de compétition, la performance offensive, et de reconnaître les talents de buteur dans le département.

3. ADMISSIBILITE

- Tous les joueurs inscrits dans une équipe participant à la Coupe des Landes sont éligibles à ce trophée.


4. DECOMPTE DES BUTS

- Seuls les buts inscrits durant les matchs officiels de la Coupe des Landes sont comptabilisés.
- Les buts inscrits lors de séances de tirs au but ne sont pas comptabilisés.
- Seuls les buts validés par l'arbitre de la rencontre sont pris en compte.

5. MATCH REPORTE

- En cas de match annulé ou reporté, les buts marqués sont comptabilisés dès que le match est joué.

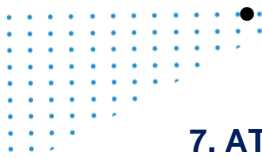
6. DIFFERENTES SITUATIONS POUR VALIDATION D'UN BUT

- Les CSC ne sont pas comptabilisées
 - En cas de ballon dévié par la défense, le but sera attribué comme CSC ou à l'attaquant après décision arbitrale.
- 

En cas d'égalité au classement, on départagera les buteurs de la manière suivante et dans l'ordre :

- Celui qui aura reçu le moins de cartons rouges
- Celui qui aura reçu le moins de cartons jaunes
- Celui appartenant à l'équipe ayant été la plus loin dans la compétition

Suivi des buts :

- Un classement des buteurs sera régulièrement mis à jour et publié sur les différents réseaux du DLF
 - Les arbitres devront noter le nom, prénom et le numéro du joueur qui marque le ou les buts
- 

7. ATTRIBUTION DU TROPHEE

- Le Trophée du meilleur buteur sera remis à l'issue de la finale de la Coupe des Landes.
 - Le lauréat recevra une récompense symbolique et/ou matérielle décidée par le Pôle des Activités Sportives.
- 